



Blé tendre

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Inscription France 2015

- Précocité : Précoce (7)
- Alternativité : Hiver (2)
- Qualité : BPS (VO)

Facteurs de régularité du rendement

- Résistance à la verse : peu sensible (6)
- Poids spécifique : assez élevé (7)
- Hauteur : courte (3,5)
- Résistance chlortoluron : oui

Source : notes officielles GEVES

* Source Syngenta

VOS AVANTAGES

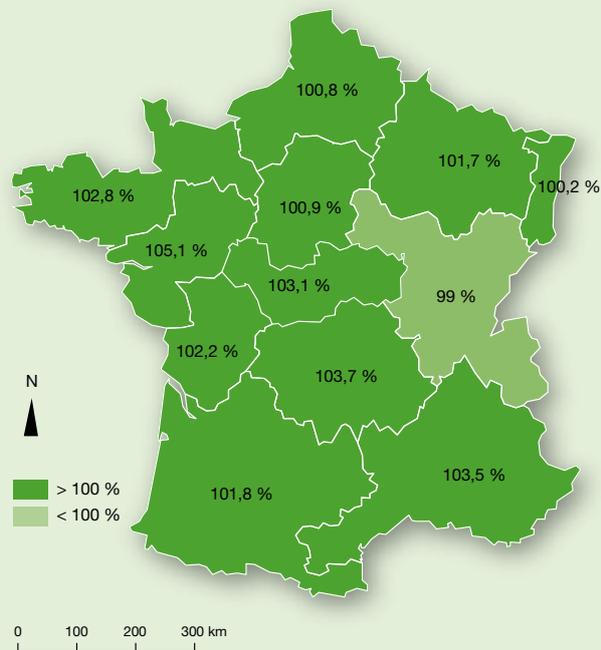
- Productivité
- Taux de protéines élevé
- Bon poids spécifique
- Bon comportement fusariose, septoriose et rouille jaune



PERFORMANCES AGRONOMIQUES

Cotation CTPS Sud 2015 : 106,4 %

(Exprimé en pourcentage des témoins officiels 2014 : Apache, Solehio, Arezzo, Sy Moisson - 2015 : Apache, Solehio, Arezzo, Orégrain)



Synthèse Flash Info

Rendement traité exprimé en % moyenne essais
2014 à 2015, 77 lieux

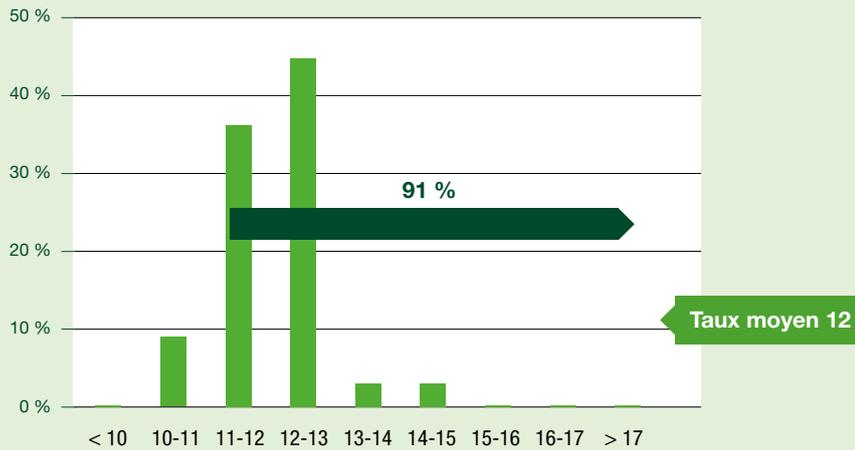
Pibrac est une variété particulièrement adaptée à la grande moitié Sud de la France, sa productivité a été validée par le CTPS Sud en 2014 et 2015.

En raison de son bon comportement vis-à-vis de la fusariose, Pibrac est une variété sécurisante et adaptée aux semis derrière maïs.

Son niveau de qualité confirmé BPS (Variété en Observation par la meunerie Française en 2016) et son taux de protéines élevé assurent une valorisation optimale de la récolte.

LE PLUS DE PIBRAC : UN TAUX DE PROTÉINES RÉGULIÈREMENT ÉLEVÉ

Taux de protéines grain



Pibrac présente un excellent compromis pour améliorer le rendement **sans dilution des protéines**.

Le graphique ci-contre montre que Pibrac présente dans 91 % des cas analysés un taux de protéines supérieur à 11 % ! Cette caractéristique est un atout majeur pour la valorisation de la production auprès du collecteur.

Il est également recommandé de fractionner en 3 ou 4 apports pour optimiser la teneur en protéines, notamment afin de sécuriser un débouché export par exemple.

Synthèse réalisée à partir de 33 échantillons répartis sur la France (de campagne 2013/2014 à la campagne 2014/2015)

CONSEIL CULTURE

Compte tenu des caractéristiques et du cycle de développement de Pibrac les plages de dates de semis suivantes doivent être respectées.

Région	Début > Fin semis
Bassin Parisien	10 oct. > 15 nov.
Bourgogne Franche Comté	5 oct. > 1 nov.
Bretagne	15 oct. > 15 nov.
Centre	10 oct. > 15 nov.
Centre Est	10 oct. > 1 nov.
Champagne	10 oct. > 25 oct.
Finistère	15 oct. > 15 déc.
Lorraine	5 oct. > 25 oct.
Nord Picardie	10 oct. > 15 nov.
Normandie	20 oct. > 5 déc.
Pays de Loire	10 oct. > 5 nov.
Poitou Charentes Vendée	15 oct. > 15 nov.
Sud Est	15 oct. > 1 nov.
Sud Ouest	20 oct. > 15 nov.

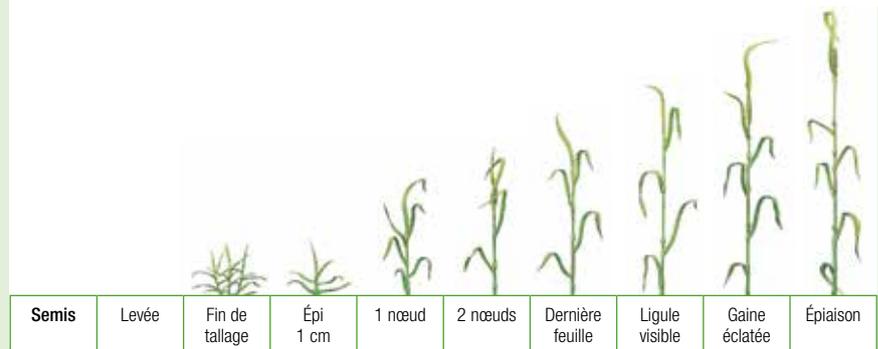
TOLÉRANCE AUX MALADIES

DÉBUT DE CYCLE

FEUILLAGE

FIN DE CYCLE - ÉPI

Piétin verse	4	Rouille jaune	7	Septoriose	6
Rouille jaune	7	Rouille brune	5	Rouille brune	5
Septoriose	6	Septoriose	6	Fusariose	5



1 = Sensible / 9 = Résistant - Source GEVES - ARVALIS

Le bon niveau de tolérance de Pibrac à la fusariose, à la septoriose et à la rouille jaune permet de sécuriser la production et d'améliorer la régularité des performances.

Pibrac
Blé tendre

syngenta

conseilspro
N° Indiso 10 825 00 05 52
www.syngenta.fr

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.
RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MPO2249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

© Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez demander à ne pas recevoir nos offres et informations commerciales ou autres informations. Vous pouvez exercer vos droits soit en adressant un courrier électronique à partir de la rubrique « Nous contacter » du site www.syngenta.fr soit en envoyant un courrier à Syngenta France SAS, Département Marketing Client - 1, avenue des Prés CS 10537 78286 Guyancourt Cedex.